

Prix de l'Association des amis d'Agrippa d'Aubigné

L'Association des Amis d'Agrippa d'Aubigné (<http://www.agrippadaubigne.org>) décerne chaque année un prix doté de 4000 euros (ou deux prix de 2000 euros chacun), pour récompenser un ou plusieurs ouvrages (publiés ou encore inédits s'il s'agit de mémoires de thèse) portant soit directement sur A. d'Aubigné, soit plus largement sur la période traversée ou les grandes questions abordées par l'écrivain saintongeais, et cela sans exclusive de discipline (histoire, lettres, philosophie, etc.) ou de genre (essai, prose narrative, théâtre, poésie, bande-dessinée, etc.). Il peut s'agir d'ouvrages rédigés en français, traduits ou bien même rédigés dans une autre langue. Les supports audio/vidéo (podcast, documentaire, etc.) sont aussi éligibles. Les auteurs dont le travail répondrait à ces critères (publié, diffusé ou soutenu, s'il s'agit d'un mémoire de thèse, en 2024) peuvent candidater directement en l'envoyant (en format PDF pour les imprimés) avant le 30 juin 2025 au président de l'Association des Amis d'Agrippa d'Aubigné (julien.goeury@sorbonne-universite.fr). Le jury se réserve la possibilité de récompenser un ouvrage n'ayant pas concouru de cette façon, ou bien même de couronner une carrière, voire l'ensemble d'une œuvre.

Le jury est composé en 2025 de six membres du C.A. dont la liste suit :

- Jean-Raymond Fanlo
- Julien Goeury
- Amy Graves
- Cécile Huchard
- Alain Merle d'Aubigné
- Erick Surget

Association des Amis d'Agrippa d'Aubigné Prize

Each year, the Association des Amis d'Agrippa d'Aubigné (<http://www.agrippadaubigne.org>) awards a prize of 4,000 euros (or two prizes of 2,000 euros each), in recognition of one or more works (published or unpublished in the case of dissertations) dealing either directly with A. d'Aubigné, or more broadly on the period in which he lived, or the major issues addressed by the Saintongean writer, regardless of discipline (history, literature, philosophy, etc.) or genre (essay, narrative prose, drama, poetry, comic strip, etc.). Works may be written in French, translated or even written in another language. Audio/video media (podcasts, documentaries, etc.) are also eligible. Authors whose work meets these criteria (published, distributed or defended, in the case of a thesis, in 2024) can apply directly by sending it (in PDF format for printed matter) before June 30 2025 to the president of the Association des Amis d'Agrippa d'Aubigné (julien.goeury@sorbonne-universite.fr). The jury reserves the right to award a prize to a work that did not compete in this way, or even to recognize a career or an entire body of work.